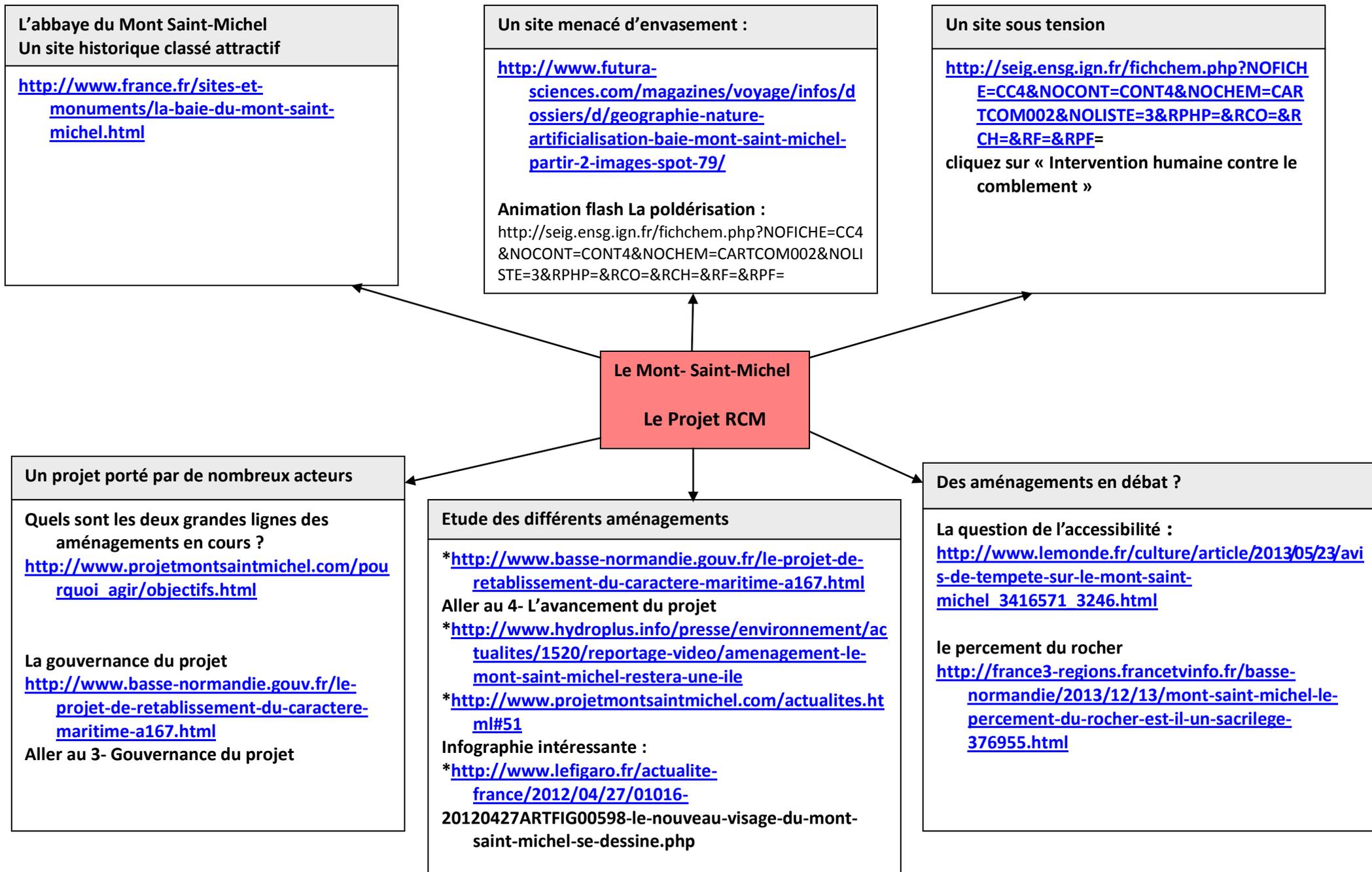


THEME II- CHP I- Valoriser et ménager les milieux (1ereES/L)

EDC n°3 : Une politique d'aménagement touristique durable : le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel (2h)

Consigne : expliquez quels sont les aménagements actuels sur le site du Mont-Saint-Michel, leurs objectifs et les débats qu'ils peuvent susciter. Vous pouvez vous appuyer sur les sites sélectionnés mais au fur et à mesure de vos lectures, certains points peuvent être complétés.



L'abbaye du Mont Saint-Michel
Un site historique attractif

Commune située dans le département de la Manche, région Basse-Normandie. 3^{ème} site touristique le plus visité de France derrière la Tour Eiffel et le château de Versailles
Ce fut d'abord une église romane, puis installation de l'ordre des Bénédictins. Suite à une donation du roi Philippe Auguste au XIII^{es}, construction de l'ensemble gothique « la Merveille ».
Site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO (1979)

Un site menacé d'envasement :

Le site est menacé par l'envasement, détruit le caractère exceptionnel du site et l'idée de « traversée ».
Evolution naturelle mais accentuée par les aménagements humains : travaux pour augmenter les terres agricoles (canalisation du Couesnon et poldérisation) construction d'une digue insubmersible pour relier le continent et l'accès au Mont ; progression des schorres ou pré salés (pâturage)

Un site sous tension

L'objectif : rétablir, puis de maintenir un environnement "naturel" autour du Mont. La progression des schorres, aussi bien à l'est qu'à l'ouest du Couesnon, doit être enrayée. Requalification di site par éloignement des parcs de stationnement et le dégagement des remparts, qui servent aujourd'hui de point d'appui à la digue-route et à ses parkings.

Contraintes éco : le parking de 15 ha au pied des remparts dénature le paysage maritimes depuis plus de 50 ans mais peur des commerçants liés à l'éloignement des parkings et à la baisse de la fréquentation

Le Mont- Saint-Michel
Le Projet RCM

Un projet porté par de nombreux acteurs

Le rétablissement du caractère maritime est initié en 1995 pour les études et les travaux ont débutée en 2005 jusqu'en 2015.
Deux finalités majeures des aménagements
Des aménagements hydrauliques pour éviter le dépôt des sédiments et revoir toute l'accessibilité du site notamment la digue-route qui bloque les courants de marée depuis plus de 130 ans.
La gouvernance du projet : coût : 184,74M d'euros
Création d'un syndicat mixte « baie du Mont Saint-Michel », présidé par le président du Conseil Régional de Basse-Normandie : l'Etat est le principal financeur ainsi que l'UE, les collectivités territoriales et les agences de l'eau

Etude des différents aménagements

Le barrage sur le Couesnon est en activité depuis 2009 et exploité par la société Véolia. Doit redonner le caractère insulaire au Mont pendant plus de 150 jours par an. Le barrage doit stocker de l'eau et procéder à des chasses contrôlées suffisamment puissantes (100m3/s pendant plusieurs heures) pour remettre en suspension les sédiments pour les transporter le plus loin possible.
Réalisation d'un parc de stationnement sur le continent de 4000 places, d'une nouvelle digue route et pont passerelle
Création d'une zone d'accueil et d'un Centre d'Information Touristique

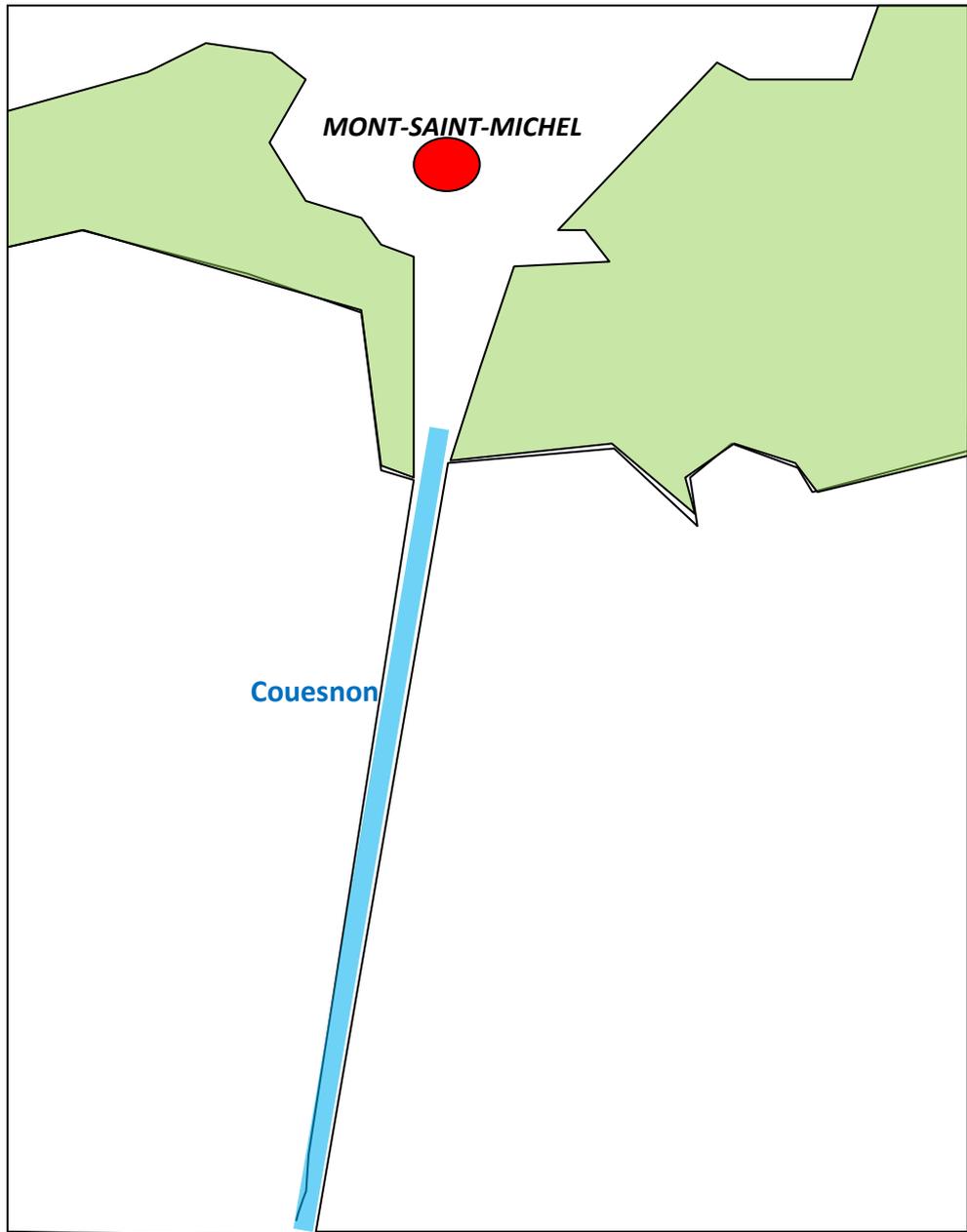
Des aménagements en débat ?

L'accessibilité du Mont est fortement décriée par les commerçants car coût du parking et de la traversée assez cher (12 euros) ou une marche de 4kms pas forcément appréciée par les touristes (or c'est l'esprit de la traversée)
Demande une aide financière à l'Etat pour réduire le coût.
Mais le maire du Mont Saint Michel, Eric Vannier est également le patron du groupe Mère Poulard qui a de nombreux commerces sur le Mont. Condamné pour prise illégale d'intérêt.

Complétez le schéma l'option dessin du traitement de texte

Aidez vous de la carte interactive : http://www.projetmontsaintmichel.com/carte_interactive.html

TITRE :



I- Un site touristique classé mais menacé



: Une abbaye insulaire

: Principales voies d'accès terrestre

: la digue-pont

: Flux touristiques majeurs

: Sédimentation et colmatage

: Avancée de la schorre

II- Des aménagements majeurs source de débats

Un emboîtement d'acteurs finançant le projet

Construction d'un barrage pour réguler la sédimentation

Nouveau parc de stationnement

Pont-passerelle

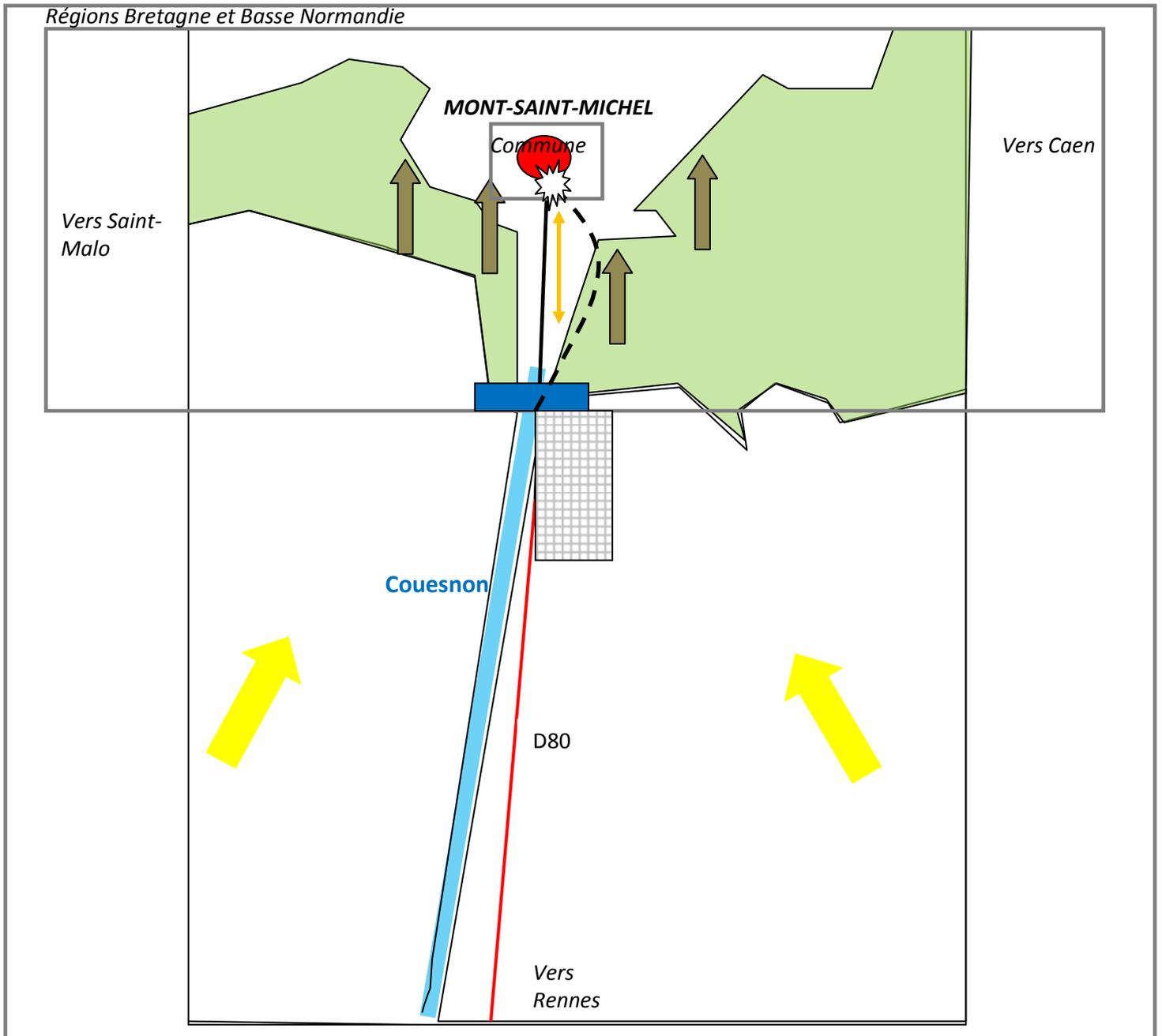
Navettes entre le site et le continent

Tensions à différentes échelles : conflits d'intérêt
(Commerçants, touristes, Syndicat mixte, Etat, associations)

Correction possible

TITRE : La gestion durable d'un milieu : L'abbaye du Mont-Saint-Michel

Etat



II- Un site touristique classé mais menacé

-  : Une abbaye insulaire
-  : Principales voies d'accès terrestre
-  : la digue-pont
-  : Flux touristiques majeurs
-  : Sédimentation et colmatage
-  : Avancée de la schorre

II- Des aménagements majeurs source de débats

-  Un emboîtement d'acteurs finançant le projet
-  Construction d'un barrage pour réguler la sédimentation
-  Nouveau parc de stationnement
-  Pont-passerelle
-  Navettes entre le site et le continent
- Tensions à différentes échelles : conflits d'intérêt (Commerçants, touristes, Syndicat mixte, Etat, associations)
